

COMPTE RENDU

Réunion des 25 et 26 mars 2019

LE CSE, c'est quoi ?

Vos élus UNSA-Ferroviaire croisent encore bon nombre d'agents qui ne savent pas ce qu'est le CSE.

L'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 a imposé cette instance qui a remplacé progressivement les CHSCT, les DP et le CE depuis le 1er janvier 2018 sur tous les périmètres, partout en France et dans toutes les entreprises.

La fusion des anciennes régions Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine en une seule : le Grand Est, a conduit la Direction à créer un « CSE TER Grand Est » au 1^{er} janvier 2019.

Ce qui se traduit par la réunion en plénière des 28 élus de tous collèges confondus au moins une fois par mois à Strasbourg.



L'UNSA-Ferroviaire continue de porter vos questions et défendre vos intérêts auprès de la Direction Grand Est.

Agents des Technicentres, Direction Régionale, Escale, Vente, ASCT, Equipes de Ligne, de la conduite, COP : vous n'êtes pas seuls ! Contactez-nous !



L'accord de fonctionnement de cette nouvelle instance entre les Organisations Syndicales représentatives du TER Grand Est et la Direction TER est maintenant entré dans sa phase conclusive.

Accord sur la mise en place du CSE TER Grand Est

Après 3 mois de négociations l'**UNSA-Ferroviaire** en responsabilité a **obtenu et signé** l'accord sur la mise en place des RPX et CSSCT au sein du CSE TER Grand Est. Cet accord permettra notamment la mise en place de RPX dans chaque Établissement du Grand Est au plus près de vous.

La CSSCT c'est quoi ?

La CSSCT est l'instance qui remplace ce qu'on appelait avant CHSCT. La commission est composée de 10 membres. Cette commission est chargée des attributions générales en matière de santé sécurité et conditions de travail, notamment. Ses missions sont :

- Analyse des risques professionnels.
- Faciliter l'accès des femmes à tous les emplois.
- Proposer des actions de prévention du harcèlement moral, sexuel et sexiste.
- Enquête en cas d'accident du travail ou incidents répétés ayant révélé un risque grave.
- Enquête suite à un droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Enquête en cas de droit d'alerte aux droits des personnes.
- Visites et inspections.
- Propositions de reclassement suite à une inaptitude.
- Organisation du travail.
- Aide à l'établissement du programme annuel de prévention des risques professionnels.

Les RPX c'est quoi ?

Les RPX sont les représentants de proximité.

Il y a 28 RPX sur le Grand Est dont 4 membres de la CSSCT.

Ce sont les relais des élus CSE et CSSCT en local notamment sur les questions de sécurité et conditions de travail. Ils sont assimilables aux élus DP qu'on connaissait jusqu'à maintenant avec en plus une partie CHSCT

Ils sont les interlocuteurs privilégiés du DET sur les sujets d'ordre local notamment pour :

- Examiner les roulements de service, et tableaux de service (avec au besoin la mise en place de commissions roulements comme actuellement).
- Examiner les dossiers d'informations « simples » relatifs à l'organisation du travail.
- Réaliser pour la CSSCT des enquêtes en matière d'accident de travail de leur périmètre.
- Présenter au DET les réclamations individuelles et collectives.

Ils sont réunis au minimum 5 fois par an par le DET et sont vos interlocuteurs privilégiés en local.

Création de l'entité Traction Axe TGV Est

Les premiers mouvements interviendront le 01 juin 2019. Pour plus d'informations sur cette réorganisation, rapprochez-vous de vos élus et représentants **UNSA-Ferroviaire**. Nous étions présents le 15 mars 2019 lors de la CSP « création de l'entité Traction dans l'Axe TGV Est », un tract a d'ailleurs été distribué à tous les conducteurs concernés.

L'information est disponible auprès de vos délégués.



Pré-information de la Direction sur le « Projet de Service en Gare » en Champagne-Ardenne

Ce projet n'est ni plus ni moins que la réorganisation de la Vente et des Escales avec la disparition des autorisations de départ. A terme, il n'y aurait plus de départ donné par les Escales de Charleville et Reims et une nouvelle réorganisation de l'Escale de Sedan. Des modifications dans les Ventes de Charleville, Sedan, Givet, Revin et Rethel. Malgré les annonces de la Direction qui se veut rassurante, nous craignons des suppressions de postes à venir.

Pour mémoire, ce dossier de Service en Gare en Champagne Ardenne devait être présenté en novembre 2018.



Déclaration de l'UNSA-Ferroviaire lors du CSE 3 :

Monsieur le Président,

Après avoir mis en place l'année dernière en Champagne Ardenne, le Projet de Services à Bord (ou EAS) qui s'est traduit par la disparition de 34 postes d'ASCT en 2018 et encore 12 postes pour les ASCT cette année, aujourd'hui vous nous informez sur votre Projet de Services en Gares.

Vous menez les réorganisations à un rythme plus que soutenu.

Or, l'UNSA-Ferroviaire vous rappelle que plusieurs gares en Champagne Ardenne ont déjà été touchées par votre politique du « tout rentabilité ». La gare de Rethel a déjà subi une réorganisation avec la disparition du poste de l'escale conduisant ce guichet à cumuler les tâches de vendeurs et d'escale auprès des personnes à mobilité réduite : en pleine vente-conseil auprès d'un voyageur, la conseillère en clientèle est forcée d'interrompre la transaction et de fermer le guichet pour prendre en charge une PMR.

Fermer le guichet au nez des voyageurs, quel professionnalisme ! Fermer le guichet au nez des voyageurs ! Je vous rappelle que c'est ce qui a provoqué une agression, suivi d'un Droit d'Alerte de notre CSE sur la Gare de Mulhouse le mois dernier.

Pour la gare de Rethel, le résultat de cette réorganisation est :

- la baisse d'achat en gare à cause des fermetures intempestives du guichet,
- une augmentation des RPS pour le personnel de vente qui se retrouve en stress permanent.

Étendre ce principe de fonctionnement, avec les suppressions de poste qui en découlent, n'est pas la solution pour rendre notre entreprise plus attractive. Bien au contraire.

En outre, la suppression de l'autorisation de départ par les escales de Reims et Charleville-Mézières augmentera incontestablement l'insécurité, les risques de départs sur des carrés ainsi que la désertification et la déshumanisation des gares en Champagne Ardenne.

L'UNSA-Ferroviaire reste en attente des informations que vous transmettez aux membres du CSE concernant ce projet et n'hésitera pas à le combattre s'il porte atteinte à la Sécurité et la Santé des voyageurs et des agents.

L'UNSA-Ferroviaire demande de ne pas shunter les discussions concernant ce projet. Ce sujet est majeur sur la région Champagne-Ardenne et reste très anxiogène pour les agents. Il doit être présenté et débattu de manière sereine.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé dans un premier temps, le dossier GAME (ce dossier est l'étude d'un point de vue Sécurité du avant/après, pour savoir s'il n'y a pas de perte en matière de Sécurité suite à la nouvelle organisation).

Rattachement de la résidence Traction TGV Mulhouse de l'ESV TER Rhénan à l'Établissement Traction TGV Sud Est.

L'Axe TGV Sud Est a été créé en septembre 2018. Dans une volonté de tout gérer par axe, la Direction du TGV Sud Est a décidé de rattacher l'ensemble des acteurs participant à sa production dans une seule entité.

Dans ce cadre, ce sont 27 conducteurs de Mulhouse qui seront rattachés à l'Axe TGV Sud Est. Il a été rappelé à la Direction l'importance des parcours pro et des accords locaux sur le site de Mulhouse. Sur ce point, la Direction s'est voulue rassurante en promettant qu'il n'est pas prévu de procéder à de tels changements.

L'**UNSA-Ferroviaire** sera vigilante pour que les parcours pros sur ce site et le site de Belfort puissent continuer à se faire malgré ce changement hiérarchique et notamment sur le fait que TER Grand Est ne bloque pas un ADC souhaitant intégrer le TGV à l'Axe Sud Est.

La Direction ajoute que pour le moment, il n'y a aucune garantie sur la répartition de la charge de travail entre les différents intervenants sur l'Axe TGV Sud Est

Concernant la crainte de voir des TB1 assurer les TGV, la Direction a répondu que ce n'est et ne sera pas prévu.

Du point de vue des administratifs, cela concerne un seul agent mais ce projet ne remet pas en cause son poste.

Enfin, à la demande des élus, une consultation aura lieu sur ce sujet, ainsi qu'une commission économique.



Information sur le Rattachement des UO Wagons des Technicentres du Grand Est à Techninat

Lors de ce CSE 3, le chef de projet a déclaré aux élus qu'aucun emploi n'est supprimé ou modifié, aucune condition de travail ne sera modifiée. L'objectif du Techninat est d'avoir le même standard qualité quel que soit l'endroit où le client ira en France.

Il ajoute même vouloir conquérir des wagons à l'étranger (via 2 technico-commerciaux) et vouloir remplir tous les ateliers, cela est plutôt louable et gage d'une réelle volonté de la Direction de faire prospérer l'activité.

Cependant, les élus CSE ont émis des inquiétudes quant à la possibilité d'embauche s'il y a une augmentation significative de la charge.

Autre sujet d'inquiétude : les RPS (risques psycho sociaux) : sur ce point, la Direction s'est voulue rassurante en affirmant notamment qu'il n'y aura pas de changement de médecin du travail.

Le pôle sécurité du Techninat sera composé de 5 personnes.

Une autre inquiétude concerne le risque de voir des agents d'un site « dévoyés » pour aller donner un coup de main à un autre site. Sur ce point, M Brainville de la Direction du Matériel, assure que si tous les agents d'un Technicentre tombent malades par exemple, l'activité s'arrêtera : il n'y aura pas d'agents récupérés dans d'autre Technicentre pour aider. Sur ce point, l'**UNSA-Ferroviaire** sera vigilante pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dérive.

La Direction a également affirmé le maintien des équipes Mobiwag, et qu'une fois encore, aucun changement de fiche de poste n'est envisagé.



Droit d'alerte déposé en gare de Charleville-Mézières

Mardi 26 mars 2019 vers 19h00, la SUGE interpelle un individu en gare de Charleville. Un groupe de jeunes ultra violents composé d'une trentaine de personnes insulte, menace de mort, bouscule et dégrade le mobilier de cette gare de Champagne-Ardenne.

Un agent d'Escale est blessé au niveau ventre lorsque la bande essaye de forcer l'entrée du bureau où les agents SNCF se sont repliés.

Un droit d'alerte est déposé dès le lendemain matin par un élu du CSE.

Jeudi 28 mars 2019, le CSE s'est réuni à Reims en présence du DUO ainsi que le DET de Champagne Ardenne.

Face aux élus, la Direction propose pour cette gare :

- la présence SUGE sur toutes les soirées jusqu'au 07 avril 2019,
- la présence aléatoire de la Police tous les jours y compris le week-end,
- un filtrage d'accès mercredi 03 avril de 15h à 18h,
- une réduction temporaire du Workstation et du wifi,
- l'installation progressive de la vidéo surveillance aux abords de la gare pour fin de l'année 2019.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas suffisant face à cette situation de dangerosité qui dure depuis tant années !

Vos élus ont maintenu et maintiendront le Droit d'alerte dans cette gare, tant que les bandes nuisibles seront présentes et tant que les agents de la gare se sentiront menacés.



Nous vous rappelons qu'à ce jour, le droit d'alerte en gare de Mulhouse mis en place par le CSE suite à l'agression d'une conseillère de vente, est toujours en place.

N'hésitez pas à faire remonter à vos élus [UNSA-Ferroviaire](#) les problèmes ou les dangers auxquels vous pourriez être confrontés.

Le prochain CSE TER Grand Est aura lieu le 25 avril 2019

Vos Contacts :

Union Régionale Alsace



ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
03 88 22 69 76

Union Régionale Lorraine



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
03 87 62 67 64

**Union Régionale
Champagne-Ardenne**



ur.ca@unsa-ferroviaire.org
03 51 01 95 78